

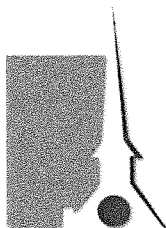
**MAIRIE
DE
VANNES SUR COSSON**

Téléphone : 02 38 58 04 17

Télécopie : 02 38 58 67 92

Courriel :

secretariat@vannes-sur-cosson.fr



20 ROUTE DE TIGY
45510

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU

Réunion du 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le lundi onze avril, à vingt heures quinze, le Conseil Municipal légalement convoqué le trente et un mars, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Vannes-sur-Cosson, sous la Présidence de Monsieur Guy ROUSSE LACORDAIRE, Maire.

Date de convocation : 31 mars 2016

Nombre de Conseillers

- En exercice : 15
- Présents : 10
- Pouvoirs : 1
- Votants : 11

Etaient présents :

Messieurs Guy ROUSSE LACORDAIRE, Maire, Eric HAUER, 1^{er} adjoint, Jean-Michel SEVILLE, 2^{ème} adjoint, Jason AUGUSTO, 3^{ème} adjoint, Jean-Jacques GOUJON, 4^{ème} adjoint.

Messieurs Thierry CAILLOL, Olivier HURIER,

Mesdames Annick GIRARD, Isabelle LOUP, Agnès PORTE CELERIER.

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Mme Sylviane MALVOISIN a donné pouvoir à Mme Agnès PORTE CELERIER

Absents excusés :

Messieurs. Pascal CANDOLFI, Mickael LEFEVRE, Stéphane VEDRINES,

Absent :

M. Yves BODART.

Ouverture de séance : 20 H 15

Secrétaire de séance : M. Thierry CAILLOL

Compte rendu du 7 mars 2016 : approuvé à l'unanimité

Compte rendu du 21 mars 2016 : approuvé à l'unanimité.

1) « Appel à projet »

Monsieur le maire fait part au conseil du courrier reçu de la Préfecture concernant le fonds de soutien à l'investissement public local – « appel à projets » dont une enveloppe est répartie entre d'une part, la dotation DETR et d'autre part, un fonds de soutien à l'investissement des communes et de leurs établissements publics à fiscalité propre. Une subvention à hauteur de 80% peut être accordée.

La commune à deux projets :

- 1) Travaux de prolongation du Réseau d'Assainissement, route de Tigy (Présentation du projet par
⇒ J.J GOUJON)
- 2) Création d'un faux plafond à la Salle des Fêtes, Chemin des Sables (Présentation du projet par
⇒ A. GIRARD)

⇒ Projet 1 : Réseau d'Assainissement – Extension du réseau Route de Tigy

Plan de financement

| | |
|--|--------------|
| Coût total H.T des travaux y compris la maîtrise d'oeuvres | 141 960.00 € |
| Montant du fonds de soutien sollicité : 80 % | 113 568.00 € |
| Autofinancement : budget de l'eau : 20 % | 28 392.00 € |

⇒ Projet 2 : Création d'un faux plafond à la Salle des Fêtes avec isolation thermique...

Plan de financement

| | |
|--|-------------|
| Coût total H.T des travaux | 17 667.88 € |
| Montant du fonds de soutien sollicité : 80 % | 14 134.30 € |
| Autofinancement : budget principal : 20 % | 3 533.58 € |

Calendrier prévisionnel pour les deux projets :

Date du commencement d'exécution : 2^{ème} semestre 2016

Date d'achèvement prévue : 1^{er} semestre 2017

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- 1) - Adopte le projet d'extension du réseau d'assainissement,
 - Charge le maire de mandater le cabinet Merlin qui assurera la mise en concurrence des entreprises,
- 2) - Adopte le projet de création d'un faux plafond avec isolation thermique, travaux d'électricité,
 - Charge le maire de solliciter une demande de subvention dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement public local pour ces deux dossiers.

⇒ Projet 3 : Réfection de la toiture des Gîtes communaux et de la grange.
L'étude de ce projet est en cours.

2) Subvention aux associations Vannoises :

A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Eric HAUER est prié de se retirer en raison de sa position de responsable de l'A.S.L Clique Vannoise.

Monsieur le maire fait part au conseil municipal des diverses demandes de subventions pour les associations du village. Après étude des demandes, il propose de répartir la somme de 4000 € prévue au budget primitif 2016 de la façon suivante :

| Subvention° de fonctionnement aux associations | Article | Montant |
|--|--------------|------------------|
| A.S.L° Bibliothèque | N° 657406 | 500.00 € |
| Club de l'âge d'Or | N° 657407 | 400.00 € |
| A.S.L Croq'Notes | N° 657410 | 100.00 € |
| Ass° Foot I.V.V.V. | N° 657419 | 350.00 € |
| A.S.L. section Tennis | N° 657431 | 200.00 € |
| A.S.L Clique Vannoise | N° 657441 | 800.00 € |
| FNACA | N° 657417 | 100.00 € |
| Traditions et Costumes | N° 657438 | 100.00 € |
| Centre de Loisirs de Villemurlin | N° 657440 | 500.00 € |
| Centre de Loisirs de Viglain | N° 657440 | 500.00 € |
| | TOTAL | 3550.00 € |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Adopte à l'unanimité cette répartition,
- Charge le maire d'effectuer le règlement à chaque association ;
- Charge le maire d'effectuer le règlement aux divers Centres de Loisirs de Villemurlin et Viglain.

3) 2 juillet ⇒ Pièce de théâtre/ASL :

Le principe d'aide à l'ASL pour une demande de subvention à la mairie concernant la pièce de théâtre « Les Lavandières » a été acceptée à l'unanimité.

La demande de subvention sera faite auprès du Conseil Départemental dès réception du devis avant fin avril 2016.

Une délibération sera faite comme demandée par le Conseil Départemental.

Manifestations à venir :

- 8 mai ⇒ Cérémonie Victoire 1945
- 29 mai ⇒ Cérémonie commémorative 100 ans, bataille de Verdun à Vannes/Cosson
- 18 juin ⇒ Festi Kids + soirée concert
- 19 juin ⇒ Marché de Pays + inauguration Place Raboliot et concours terrine de lapin

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 23 Mai 2016 à 20 h 15